

Journées Santé Travail 2024
Appel à communication ouvert

Journées Santé Travail

Dates et thème de l'édition 2024



Save the date

JST 2024

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

**15 & 16
octobre**

InterContinental
Paris Le Grand

2 rue Scribe
75009 Paris

Évolution des pratiques

*De la prise en charge individuelle à l'intensification
et la généralisation de la prévention primaire pour tous*

Journées Santé-Travail de Présanse – Édition 2024

Journées Santé Travail 2024

Appel à communication – Calendrier

JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2024

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

D/ST
Mars 2024

Évolutions des pratiques

De la prise en charge individuelle à l'intensification et la généralisation de la prévention primaire pour tous

Les pratiques des SPSTI s'adaptent en raison d'évolutions réglementaires, sociales, sociétales et scientifiques.

Ces changements ont conduit les SPSTI à modifier ou repenser leurs organisations, mais aussi à développer et utiliser de nouveaux moyens pour généraliser **des actions de prévention notamment primaire**.

Au cours de ces Journées Santé Travail sont attendus des témoignages, des retours d'expérience de Services pour illustrer ces évolutions de pratiques et les actions de prévention qui en découlent.

Chacun est invité à adresser une proposition de communication permettant d'illustrer et de répondre aux questions suivantes :

Quelles ressources ou actions, avez-vous mis en place pour faire évoluer vos pratiques en réponse notamment aux :

- changements réglementaires ;
- aux évolutions du mode du travail ;
- aux mutations sociétales ;
- aux contraintes démographiques ;
- ... ?

Comment utilisez-vous le suivi individuel pour alimenter les actions de prévention primaire ?

Quelles démarches expérimentales, innovations ou transformations organisationnelles ont permis de mieux répondre à vos missions de prévention primaire ?

Quels bénéfices ces évolutions ont-elles sur la compréhension du rôle des SPSTI ?

Les communications pourront illustrer notamment :

- **Les interactions existantes entre la prise en charge individuelle et les actions de prévention primaire.**
- **Un retour d'expérience de nouvelles actions de prévention primaire en réponse à ces évolutions.**
- **La synergie (et l'agilité des SPSTI) entre les démarches ayant comme point de départ le suivi individuel ou l'action en milieu de travail.**
- **L'évolution des pratiques concernant la prévention de la désinsertion professionnelle.**
- **Des actions de promotion de la santé d'autant plus si elles intègrent la prévention conjointe des risques professionnels (promotion de la santé mentale, lutte contre la sédentarité...).**
- **Un retour d'expérience de la conduite du changement au sein des SPSTI au service de la prévention des risques professionnels des adhérents, dont les nouveaux publics.**
- ...

APPEL À COMMUNICATION

Appel à communication et cadre résumé adressés dans les Services et en ligne sur le site internet de Présanse

Les Services seront invités à retourner leurs propositions de communications **avant le 3 mai 2024**

Journées Santé Travail 2024

Appel à communication – Sujets attendus dans les communications

Illustrer et répondre aux questions suivantes :

- **Quelles ressources ou actions, avez-vous mis en place pour faire évoluer vos pratiques en réponse** notamment aux changements réglementaires, aux évolutions du mode de travail, aux évolutions sociétales, aux contraintes démographiques, ... ?
- **Comment utilisez-vous le suivi individuel pour alimenter les actions de prévention primaire ?**
- **Quelles démarches expérimentales, innovations ou transformations organisationnelles ont permis de mieux répondre à vos missions de prévention primaire ?**
- **Quels bénéfices ces évolutions ont-elles sur la compréhension du rôle des SPSTI ?**

Les communications pourront illustrer notamment :

- **Les interactions existantes entre la prise en charge individuelle** et les actions de prévention primaire.
- **Un retour d'expérience de nouvelles actions de prévention primaire** en réponse à ces évolutions.
- **La synergie (et l'agilité des SPSTI)** entre les démarches ayant comme point de départ le suivi individuel ou l'action en milieu de travail.
- L'évolution des pratiques concernant la **prévention de la désinsertion professionnelle.**
- Des actions de **promotion de la santé** d'autant plus si elles intègrent la prévention conjointe des risques professionnels (promotion de la santé mentale, lutte contre la sédentarité...).
- Un **retour d'expérience de la conduite du changement** au sein des SPSTI au service de la prévention des risques professionnels des adhérents, dont les nouveaux publics.
- ...